



Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne

Comité de pilotage

Jeudi 15 décembre 2011

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
34 rue Albert Thomas - 63038 Clermont-Ferrand Cedex1

Ont participé à ce comité de pilotage présidé par Yannick BARILLET, Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale :

ARS Auvergne	Séverine BARBAT	Chargée d'études, adjointe à la Chef de la cellule études et prospective
Caf	Agnès FAURE	Responsable du pôle Appui au projet Caf
CARSAT Auvergne	Arnaud VILLAUME	Attaché de direction
Conseil général de la Haute-Loire	Jean-Charles COLLETTI	Chef de service des établissements médico-sociaux
Conseil général du Puy-de-Dôme	Philippe BERNAZ Madou BRIFFOND	Directeur général de la solidarité et de l'action sociale Chef du service Pilotage Observation de l'Action Sociale
Conseil régional	Marie-Laure GIRONDE Chantal VERSCHUREN	Responsable du pôle Formations Sanitaires et sociales Chargée de mission Formations sanitaires et sociales
Creahi	Frédérique FRANCOIS	Directrice
Direccte	Dr Marie-Christine RIOL	Médecin inspecteur régional du travail
Dreal	Agnès DELSOL	Chef du service territoires, évaluation, logement, énergie et paysage
DRJSCS	Véronique LAGNEAU Éric RUTAULT	Directrice régionale adjointe Responsable de la mission Appui
Fnars	Jean-François DOMAS	Président
Ireps	Christophe JAURAND	Chargé de projet
Insee	Arnaud STEPHANY	Directeur régional
MSA	Marie-Pierre CLUET	Chargée de mission et des relations avec l'ARS
Obresa	Sylvie MAQUINGHEN Laure VAISSADE	Directrice adjointe Coordinatrice de la PFoss, Chargée d'études
Rectorat	Dr Nadine AMBLARD	Médecin conseiller technique
Uriopss	Corinne CHERVIN	Directrice

Excusés

Monsieur Jean-Paul DUFREGNE – Président du Conseil général de l'Allier

Madame Marie-Françoise LACARIN – Vice-présidente en charge des solidarités, populations et territoires au Conseil général de l'Allier

Madame Madeleine BAUMGARTNER - Vice-présidente chargée de la culture et de la solidarité au Conseil général du Cantal

Madame Arlette ARNAUD-LANDAU - Vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne en charge de la de la formation professionnelle tout au long de la vie, des formations sanitaires et sociales et de l'apprentissage

Madame Martine ANDRIEUX - Directrice de l'Offre de service et de l'action sanitaire et sociale à la MSA Auvergne

Madame Ginette BEUGNET LE ROCH – Directrice générale de l'Ireps

Synthèse des échanges

➤ Charte de fonctionnement de la PFoss

Véronique LAGNEAU rappelle qu'un premier projet de charte révisée a été adressé à l'ensemble des partenaires fin octobre 2011.

Une deuxième version, tenant compte des précisions apportées par le comité technique réuni le 18 novembre 2011, a été envoyée aux membres du comité de pilotage.

L'ARS a adressé à la DRJSCS des propositions de modifications de la charte. La DRJSCS propose au comité de pilotage de retenir la plupart de ces propositions et d'en modifier ou déplacer une minorité.

Le comité de pilotage valide la version finale de la charte qui tient compte des propositions de l'ARS revues par la DRJSCS. Ce document (*voir pièce jointe*) circulera entre les partenaires de la PFoss pour signature.

➤ Le programme de travail 2011 - Bilan

Laure VAISSADE présente le bilan succinct du programme de travail 2011 (*voir le diaporama joint*).

- **Concernant l'étude intitulée « Projections départementales de populations de personnes âgées potentiellement dépendantes »,** une réunion du groupe de travail a eu lieu le 14 décembre 2011 pour une présentation de la méthodologie et des résultats obtenus avec :

- les nouveaux scénarios de projection de population ;
- les résultats du recensement de la population 2007 ;
- les taux de dépendance mis à jour au niveau national (enquête Handicap-Santé Insee-Drees)

La publication de cette étude devrait être réalisée avant le 15 mars 2012.

- **L'étude portant sur un « État des lieux sur la demande et l'offre d'interprétariat pour la population immigrée en Auvergne » est en cours de réalisation.**

- 1^{ère} étape (réalisée) : enquête quantitative auprès des services utilisateurs d'interprètes.
- 2^{ème} étape (en cours de finalisation) : enquête qualitative auprès des interprètes et traducteurs. Une synthèse sera réalisée pour produire un état des lieux de l'offre et de la demande.
- 3^{ème} étape : élaboration par un comité d'experts de recommandations et de pistes d'actions.

La finalisation est envisagée au 1^{er} trimestre 2012.

- **La réalisation de l'étude « Adéquation entre l'offre de logement et les différents paramètres de la mixité sociale » a été confiée à un prestataire externe (ISM Corum, Lyon).**

- 1^{ère} étape (réalisée) : produire, à partir de l'existant, des éléments d'état des lieux et de cadrage des enjeux en matière de demande et d'offre de logements et de caractérisation des territoires à enjeux ;
- 2nde étape : réalisation d'entretiens d'acteurs pour approfondir l'analyse.

L'étude devrait être finalisée en avril 2012

- **L'atelier sur le tableau de bord social,** organisé le 8 décembre 2011, a rassemblé une vingtaine de participants, dont plus de la moitié ne sont pas les référents techniques habituels de la PFoss. Une présentation de l'outil et un état des lieux de son utilisation ont été réalisés.

Les principaux éléments de bilan de l'atelier sont les suivants :

- cet outil est utile pour travailler à l'infra départemental ;
- il met à disposition des données brutes que l'on ne peut pas trouver ailleurs, notamment des données portant sur les personnes retraitées et la CMU ;
- un besoin de données comparatives est exprimé : concernant le tableau de bord social, les données de référence seront celles de la région ou des quatre départements ;
- des améliorations mineures pourraient être réalisées en particulier sur la forme ;
- une mise à jour avec des données plus actuelles est nécessaire : l'outil dans son état actuel est obsolète ;
- en cas de mise à jour, certains indicateurs devront être revus : le RMI, l'API n'existent plus...

Suite à cet atelier se pose la question de la mise à jour du tableau de bord social.

Les principales interventions du comité de pilotage sur la mise à jour du tableau de bord social sont les suivantes :

- ✓ Pour Arnaud STEPHANY, la question de la mise à jour du tableau de bord social est une question complexe. Les orientations de l'Insee, confronté comme d'autres services à une réduction de ses moyens, se traduisent désormais par une priorité forte donnée aux travaux à valeur ajoutée en lien avec une politique publique bien identifiée :
 - diagnostics territoriaux et sectoriels ;
 - travaux de prospectives : projections de population, de logements, de population active ;
 - contributions à des travaux d'évaluation des politiques publiques.

La production de tableau de bord ne relève pas de ces priorités, d'autant plus que les données qu'ils contiennent sont souvent accessibles sur le site de l'Insee ou sur les sites de la statistique publique. Des outils de mise à disposition d'indicateurs sociaux tous publics existent : la base de données sociales localisées (BDSL), les indicateurs sociaux du CNIS par exemple.

Dans ce contexte l'Insee plaide en faveur de l'accès le plus large des services à l'ensemble des informations de son site et offre pour cela une prestation d'accompagnement (connaissance du site, orientations dans son contenu,...). La contrepartie attendue est que les services acquièrent ainsi l'autonomie suffisante pour construire eux-mêmes les tableaux de bord correspondant à leurs besoins.

Arnaud STEPHANY rappelle que le tableau de bord social n'a pu être mis à jour annuellement, son flux d'alimentation par les données actualisées des partenaires ayant été en particulier perturbé par des changements de responsables dans les services fournisseurs. De plus, peu de demandes ont été adressées à l'Insee pour s'étonner de l'obsolescence du tableau de bord.

Un état des lieux doit être fait : si une partie importante des informations contenues dans le tableau de bord social se trouvent sur le site internet de l'Insee ou d'autres sites, l'Obresa ou d'autres partenaires sont capables de les travailler.

En réponse à une interrogation, Arnaud STEPHANY rappelle que les études réalisées par l'Insee (travaux donc à valeur ajoutée) font l'objet d'une tarification incluant un partage des coûts : la moitié est prise en charge par l'Insee et l'autre moitié par le partenaire intéressé par l'étude. Les études de l'Insee font obligatoirement l'objet d'une diffusion publique des résultats.

- ✓ Pour Philippe BERNAZ, si l'on décide d'abandonner le tableau de bord social, il faut s'assurer que toutes les données contenues dans celui-ci sont bien disponibles librement ailleurs. Il serait intéressant d'avoir un flux régulier et formalisé des données.

Le tableau de bord social est le résultat d'un gros travail de réflexion en amont sur les indicateurs retenus. Il a été élaboré pour répondre à des questions qui se sont posées pour la mise en œuvre de politiques publiques. Il faut donc être vigilant : si cet outil n'existe plus, des questions resteront sans réponse.

Les Centres communaux d'action sociale recherchent en permanence des données pour réaliser leurs analyses des besoins sociaux au niveau communal : le tableau de bord social a toute son utilité pour eux. Peut-être faudrait-il les intégrer à la réflexion ? Corinne CHERVIN précise qu'il existe une union régionale des CCAS.

- ✓ Agnès FAURE signale que la Caf répond régulièrement à des demandes de données qui pourraient être traitées à l'aide du tableau de bord social s'il était mis à jour. De nombreux utilisateurs potentiels de ce tableau de bord existent.

En conclusion, Véronique LAGNEAU rappelle que l'Insee met à disposition des données sur son site internet mais il serait utile d'avoir une meilleure connaissance de ces données et de leur accès. Il faut se donner les moyens de rendre les informations qui existent plus accessibles (stratégies de communication et diffusion à développer) et ne pas vouloir inventer sans arrêt ou se lancer dans de gros travaux pour une utilité limitée. Le tableau de bord social permet de regrouper l'ensemble des informations utiles dans un seul endroit. Il représente un outil intéressant qu'il ne faut pas trop vite abandonner.

Proposition du comité de pilotage sur cette question du tableau de bord social :

Il est décidé au terme de la discussion qu'un état des lieux global sera fait début 2012 par l'équipe de coordination de la PFoss pour :

- faire le point sur les outils de mise à disposition d'indicateurs sociaux ;
- comparer la disponibilité de ces données au tableau de bord social ;

- examiner les modifications minimales qu'il faudrait apporter au tableau de bord social.
- **L'organisation d'un atelier portant sur l'articulation entre « Lecture sociale d'un territoire » (outil PFoss) et l'Observatoire de l'habitat et des territoires (outil CG63)**

Laure VAISSADE précise que cet atelier sera reporté en 2012.

- Une réunion préparatoire est prévue fin janvier 2012 avec la Caf, le Conseil général du Puy-de-Dôme et l'animatrice de la PFoss.
- L'atelier sera organisé avant le 15 mars 2012.

- **Les rencontres bilatérales**

Véronique LAGNEAU présente les points principaux évoqués lors de ces rencontres bilatérales organisées en 2011 pour mieux identifier les attentes des partenaires vis-à-vis de la PFoss. Véronique LAGNEAU présente les axes d'amélioration pour la PFoss qui ressortent de ces échanges.

- Une étude doit faire l'objet de la rédaction d'un cahier des charges sous la responsabilité du pilote de l'étude. Ce cahier des charges doit préciser ce que l'on attend de l'étude et comment on l'organise. Le pilote est responsable du suivi du cahier des charges et du respect du calendrier prévisionnel. Tous les partenaires de la PFoss ont vocation à être membre du groupe de travail pour décortiquer le sujet et élaborer le cahier des charges, l'appel à un prestataire pour la réalisation de l'étude n'étant pas systématique.

Illustration : l'étude sur le logement et la mixité sociale pilotée par la Dreal. Le groupe de travail a dans un premier temps réfléchi sur le sujet, sur la définition des concepts et sur une redéfinition des objectifs de l'étude et son cadrage avant de se tourner vers un prestataire externe pour la réalisation de l'étude.

- Dans un souci de qualité et de recherche d'efficacité, il faut mesurer la valeur ajoutée des travaux réalisés : un questionnaire d'évaluation des études de la PFoss a été élaboré pour répondre à un premier niveau d'évaluation auprès des partenaires de la PFoss. La mise en œuvre d'un second niveau d'évaluation auprès des différents utilisateurs visés est souhaitable et intéressante mais nécessite, au préalable, d'identifier les utilisateurs potentiels et de développer une stratégie de communication et de diffusion des productions.
- Il faut réfléchir à la mise en œuvre d'une communication large pour certaines études et plus spécifique pour d'autres : il faut adapter les outils de communication et les formats de publication en fonction des publics visés. La mise en place des ateliers thématiques répond à ce souci de développer les échanges et de favoriser la communication entre les partenaires de la PFoss.
- La réalisation d'une lettre électronique trimestrielle permettrait de valoriser ce qui est produit par les partenaires de la PFoss. Chaque partenaire qui dispose d'un site internet pourrait insérer un lien vers le site de la plate-forme.
- Le site internet de la plate-forme sera revu et mis à jour en 2012.
- Les téléconférences seront développées

➤ Programme de travail 2012 – Propositions

Laure VAISSADE précise que les propositions de programme de travail 2012 ont été élaborées de manière concertée.

- Un recensement des besoins d'études et thèmes d'intérêts a été réalisé auprès des partenaires de la PFoss en octobre 2011.
- Les propositions ont été diffusées à l'ensemble des partenaires en amont de la réunion du comité technique.
- Le comité technique a examiné l'ensemble des propositions et les a priorisées en réunion le 18 novembre 2011.
- Le document « Propositions pour le programme de travail 2012 de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale » (*voir le document joint*) a été élaboré en tenant compte des échanges qui ont eu lieu en réunion du comité technique. Ce document a été adressé à l'ensemble des membres du comité technique pour recueillir leurs remarques et corrections, celles-ci ont été intégrées au document final.
- Le document final a ensuite été adressé au comité de pilotage, deux semaines avant la réunion du 15 décembre.

Le programme de travail 2012 proposé est détaillé dans le document joint et présenté par Laure VAISSADE.

Les principaux échanges sur les propositions de programme de travail 2012 sont les suivants :

- ✓ Agnès DELSOL précise que la Dreal est intéressée pour coordonner l'atelier portant sur la précarité énergétique. Elle ne peut toutefois pas garantir que l'étude sera pleinement concordante avec les besoins de la PFoss.
- ✓ Véronique LAGNEAU précise que le sujet d'étude mis en attente portant sur la prise en charge par les services sociaux (problèmes d'hébergement, de réinsertion sociale...) des personnes présentant des troubles du comportement intéresse de nombreux partenaires de la PFoss.
- ✓ Pour l'ARS, qui est un partenaire essentiel sur cette question, la santé mentale et la psychiatrie sont des sujets prioritaires du schéma régional d'organisation des soins, dans lequel des orientations sont prévues. Sur ce point, la mise en œuvre d'actions sur les bases d'un récent rapport de la mission national d'appui en santé mentale sera prioritaire pour l'agence régionale de santé.

Au terme de la discussion, le programme de travail 2012 validé est le suivant :

- 1- Réalisation de deux études :
 - *Le profil des bénéficiaires du RSA*
 - *Les jeunes en milieu rural et leurs difficultés d'accès à l'autonomie*
- 2- Organisation de deux ateliers de réflexion :
 - *L'observatoire des situations de fragilité des personnes âgées*
 - *La précarité énergétique : quels besoins de connaissance ?*
- 3- Organisation de deux ateliers thématiques :
 - *Articulation entre « Lecture sociale d'un territoire » et l'observatoire de l'habitat et des territoires*
 - *Présentation de la base de données SCORE-santé*
- 4- Organisation d'un séminaire de l'observation
- 5- Réalisation d'une lettre électronique trimestrielle
- 6- Mise à jour du site internet de la PFoss
- 7- Bilan sur le tableau de bord social et les outils de mise à disposition d'indicateurs sociaux
- 8- Poursuite des rencontres bilatérales
- 9- Examen et appropriation par le comité technique des résultats des travaux de l'ARS réalisés dans le cadre du volet Santé mentale du schéma régional d'organisation des soins pour voir s'ils permettent de répondre au projet d'étude sur la connaissance des personnes présentant des troubles du comportement (projet en attente)